



Sécurité sociale : En Danger !

Tél : 04 72 11 06 91
email : heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr

*Le gouvernement fait voter le projet de loi de financement de la sécurité sociale, le PLFSS, pour 2019. Derrière des annonces rassurantes sur l'équilibre financier (liées aux déremboursements et aux économies réalisées au détriment des patient-es et des hôpitaux), le 100 % en optique, audiologie et dentaire (il reste à vérifier dans quelles conditions et à quel prix) et les augmentations du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé, d'autres mesures seront mises en œuvre. **Les pensions de retraites, les prestations familiales, les aides personnelles au logement vont stagner et perdre en pouvoir d'achat pour les deux années à venir.***

L'Etat ne compensera plus les baisses de cotisations qu'il décide, ce qui menace de fait les ressources de sécurité sociale. Cela commence en 2019 par la non compensation de la suppression des cotisations sur les heures supplémentaires. En 2020, il n'y aura plus aucune compensation. Le gouvernement veut réduire fortement la place du régime obligatoire de la Sécurité Sociale en diminuant ses recettes et ses prestations. En procédant ainsi, en exonérant de cotisations sociales certaines entreprises et certains niveaux de salaire, nous savons qu'il ne contribue pas à créer des emplois, mais principalement à accroître les profits, à augmenter les dividendes des actionnaires. Les assurés sociaux auront moins de recettes à leur disposition pour se soigner, les caisses de la sécurité sociale seront fragilisées !

Enfin le gouvernement prépare pour 2020 une présentation commune du budget de l'État et du budget de la sécu. Celui-ci sera ainsi intégré à celui de l'État et il est déjà prévu que des excédents éventuels de la sécu passent dans le budget de l'État. **C'est un véritable hold-up du gouvernement sur l'argent des assurés sociaux.** Le travail de sape est mené avec détermination. L'objectif est de « **Défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance** » qui avait lancé en 1944 la création de la sécurité sociale sur la base de la Solidarité.

La sécurité sociale, ce sont les cotisations des salarié-es (part salariale et patronale) mises en commun pour permettre à chacun-e d'être payé-e en cas de maladie, retraite, maternité... **c'est du salaire !** Le salaire net c'est ce qu'on touche tous les mois, les cotisations sociales c'est ce qui nous permet de toucher un revenu toute la vie !

Alors pourquoi tout cela ?

- Baisser les cotisations patronales pour baisser le coût du travail afin de permettre aux entreprises d'embaucher ? Dans les faits les embauches, on les attend toujours... au final les patrons paient moins !
- Baisser la part salariale des cotisations ? c'est nous faire croire que ce qu'on gagne d'un côté n'est pas rattrapé de l'autre. En réalité, moins d'argent dans les caisses de sécurité sociale, c'est l'assurance qu'on sera moins bien traité en étant malade, moins payé à la retraite... En aucun cas, la baisse de cotisations ne profite aux salarié-es ! Les cotisations aux assurances privées et mutuelles, elles, vont augmentées !
- Fusionner le budget de la Sécurité Sociale et de l'Etat ? c'est donner les clés de toutes les décisions à l'Etat, c'est lui permettre de serrer la vis et d'appliquer une austérité budgétaire dès qu'il en a la volonté.

Nous dénonçons ce projet qui remet en cause les principes fondamentaux de notre sécurité sociale solidaire. La sécurité sociale et son argent appartiennent aux seuls assurés sociaux.

LE 6 DECEMBRE
2018



JE VOTE **Sud** AUX ELECTIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Membre de l'Union Syndicale Solidaires